Examen ou concours : SA Interne | Série* :

Spécialité/option :

Repère de l' épreuve :

Épreuve/sous-épreuve : Cas pratique
(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note : 14,50 / 20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

Direction générale de la recherche et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.

A _____ , le _____

Affaire suivie par le secrétaire administratif.

Note à l'intention du directeur de la direction générale de la recherche et de l'innovation.

Objet : L'évolution du secteur spatial français

Références :

- Articles R331-1, R331-2, R 331-3 du Code de la recherche
- Circulaire du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.

" La guerre d'aujourd'hui se joue déjà dans l'espace et la guerre de demain commencera dans l'espace. " Ces propos du Président E. Macron soulignent l'importance accordé au domaine spatial par le gouvernement français. En octobre 2025, dans l'objectif de développer cette branche, un ministère de l'Espace est créé. Le but étant d'unifier les compétences spatiales, atteindre plus de transparence et de défendre la politique spatiale française. Afin de comprendre quels en sont les

N° 1./8.

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

enjeux, nous verrons dans un premier temps la stratégie mise en place en France et en Europe. Puis la façon dont s'articule le commandement de l'espace. Et enfin nous nous focaliserons sur le Centre national d'études spatiales (CNES) à travers son statut et ses missions.

I - Stratégie spatiale en France et en Europe.

A) En France

A la suite d'une tentative d'espionnage par un satellite russe en 2019 puis l'augmentation de 44 % du nombre de satellites actifs pousse la France à établir une stratégie spatiale. Le 12 novembre 2025 E. Macron présente la stratégie pour les années 2025-2040. La première volonté est celle de garantir la souveraineté spatiale de la France à travers la mise en place de cinq piliers. Il faut garantir un accès qui se veut autonome, durable et stratégique à l'espace. Cela passe par la maîtrise complète du système allant de la conception à l'exploitation. Il faut agir en faveur d'une économie spatiale, en renforçant ses filières spatiales. Tout en renforçant la sécurité, la défense et la résilience des systèmes spatiaux. Développer l'ambition scientifique et d'exploration ainsi qu'intégrer la stratégie française à celle de l'Europe. Le gouvernement souhaite assurer et garantir l'autonomie et la sécurité nationale mais aussi de fédérer les acteurs publics et privés pour tendre vers une unicité française. Cette stratégie nationale spatiale se veut ouvert à l'Europe en faisant de la France un rôle essentiel au sein d'une Europe spatiale compétitive.

B) L'Europe

L'Agence spatiale européenne (ESA) a pour mission de développer les capacités spatiales européennes pour garantir aux citoyens européens des bénéficer en bien avec l'espace. L'ESA est une organisation internationale comptant 23 Etats membres. L'agence mene à bien des projets pour en apprendre d'avantage sur la Terre et l'Espace tout en mettant au point des technologies et des services satellitaires pour faire avancer la recherche. Pour y parvenir l'ESA est financé par une contribution versée par l'ensemble des Etats membres, calculé en fonction du PIB de chacun. En 2025, l'ESA s'est vu validé un budget de 22,1 milliard d'euros. L'ambition derrière ce budget c'est de permettre un accès autonome à l'Espace et de sécurisé l'espace. En effet le conseil ministériel 2025 souhaite "renforcer la capacité européenne à usage civil et de défense non agressive". Comme la France, l'Europe souhaite développer l'autonomie et la souveraineté à travers la recherche spatiale. Pour cela, les pays membres, comme la France se dotent de moyens humains et financier important pour y parvenir.

II - Le Commandement de l'Espace

A) Le contexte

Le Commandement de l'Espace (CDE) a été créé en 2019. L'Espace ayant connue de profondes transformations avec le développement des nouvelles technologies, engendre du positif comme du négatif. Bien que permettant des avancées dans le domaine spatial, des menaces ont elles aussi emmergé. Espionnage, intimidation ou armes antisatellites sont des activités compromettant la sécurité et la paix voulu via le traité de 1967. C'est dans le but de se protéger et de parer à toutes

ne rien écrire dans la partie barrée

éventialité que la France a créé le CDE. Il est à la fois sous l'égide de l'armée de l'Air et de l'Espace mais aussi de la Marine Nationale, de l'Armée de Terre, de la direction générale de l'armement et du service du commissariat des armées. Le CDE regoit des directives fonctionnelles du chef d'état major des armées et des directives organiques par le chef d'état major de l'armée de l'Air et de l'Espace. Les missions et le financement du CDE sont essentiel dans l'atteinte des objectifs de la stratégie spatiale française.

B) Missions et financements.

Lors de sa création, le CDE avait pour but d'"améliorer l'efficacité opérationnelle, la cohérence, la visibilité et la simplicité de l'organisation et de la gouvernance du spatial de défense". Aujourd'hui, le CDE doit identifier et neutraliser les menaces, suivre les débris mis en orbite tout en réalisant des opérations spatiales militaires. Il y a la volonté de protéger et défendre les intérêts français dans l'espace.
Il met en œuvre la politique spatiale militaire et joue un rôle essentiel dans l'autonomie de la France dans sa souveraineté à l'espace.
Pour y parvenir, le CDE est financé par l'Etat. En 2025, 6 milliards d'euros été prévus pour aider le spatial militaire d'ici à 2030. Le Président de la république ainsi que le ministre des Armées et des Anciens combattant ont alloués une enveloppe supplémentaire de 4,2 milliards d'euros. Le CDE n'est pas le seul organisme permettant à la France de développer et défendre ses intérêts, le centre national d'études spatiales aide à la mise en œuvre de la stratégie française spatiale.

III - Le Centre national d'études spatiales (CNES)

IE 951 700 – IMPRIMERIE NATIONALE – 2016-05-PF 005 000

Examen ou concours : SA Interne Série* :

Spécialité/option :

Repère de l' épreuve :

Épreuve/sous-épreuve : Cas pratique

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note : /20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

A) Son Statut

En 1961, le Général De Gaulle créer le CNES. Le but en temps de Guerre Froide, faire de la France une puissance spatiale et independante. Le Code de la recherche établit les statuts du CNES. Selon l'article R331-1, ce dernier est placé sous la tutelle des ministres chargés de la défense, de l'espace et de la recherche. Son conseil d'administration se compose de dix-huits membres. Septs nommés par décret pour représenter les membres du gouvernement (Premier ministre, ministre de l'industrie...) cinq en raison des compétences. Taux aussi par décrets sur proposition des ministres. Enfin six membres élus par les salariés du centre. Ils doivent se réunir au moins quatre fois par an afin de statuer sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Le CNES permet de défendre la politique spatiale française à travers différentes missions.

B) Ses missions

Le CNES défend quatre grands objectifs afin de contribuer à la politique spatiale française. Le centre souhaite maintenir et renforcer l'autonomie stratégique de la France ainsi que celle de l'Europe. Soutenir et faire rayonner l'excellence scientifique française mais aussi soutenir la compétitivité et développer une nouvelle économie spatiale. Puis s'engager pour un monde durable

N° 5/8...

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Le CNES est un centre technique, d'étude et un opérateur spatial dont les missions permettent au gouvernement français de mettre en œuvre sa stratégie spatiale. Le développement des systèmes civils et militaire permettant de garantir l'accès aux données spatiales. Le CNES accompagne la France et transforme la filière spatiale au gré des avancées technologique. Le tout en créant de l'emploi, en participants à des projets et des missions scientifiques (160 actuellement) ainsi que de développer l'entraide entre pays (115 accords de coopération avec 44 pays). Le CNES figure parmi les principales puissances spatiales faisant rayonner la France et sa politique spatiale.

Les enjeux de défense et de souveraineté liés au domaine spatial sont des préoccupations importantes aujourd'hui. E. Macron développe une stratégie spatiale forte et innovante dans le but de rendre la France autonome et moteur au sein de l'Europe. Pour y parvenir la France s'appuie sur le Centre national d'études spatiales ainsi que sur le Commandement de l'espace. Ces deux appuis permettent le développement des outils spatiaux et technologique faisant rayonner la France dans le domaine spatial.

N° 6.18..

en
re
ıs

ı
tie
rée

N°
7./8.

ne rien écrire dans la partie barrée

IE 951 700 – IMPRIMERIE NATIONALE – 2016-05-PF 005 000

N° 8./8.